

ASSEMBLÉE NATIONALE30 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 157

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 5 SEXIES

Dans l'alinéa 58 de cet article, après le mot :

« propriété »,

insérer le mot :

« effectuées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.